

[*Encyclopédie berbère*, XV, 1995.]

DIATHESE (voix)

par Salem CHAKER

Les linguistes généralistes identifient généralement la notion de diathèse à celle de voix (*Cf* Dubois : 512 ; Marouzeau : 75...), définie comme la relation grammaticale et sémantique qui existe entre le verbe et les différents participants du procès, sujet et objet. En berbère, la diathèse est étroitement liée à la **dérivation d'orientation du verbe** (*Cf* D. Cohen 1968).

Le paradigme des voix en berbère

Il existe trois pôles diathétiques fondamentaux, formellement identifiables. Ils sont immédiatement reconnaissables par leurs marques caractéristiques : il s'agit de formes verbales dérivées par préfixes, toujours segmentables et pratiquement identiques à travers tout le domaine berbère. De ce fait, il n'y a en règle générale aucune difficulté pour identifier une forme passive, factitive-causative ou réciproque en berbère :

1- Préfixe *s-* (et variantes : *ss-*, *zz-*, *ss-*) : "**factitif**" ou "**causatif**" [diathèse externe]

2- Préfixe *ttw-* (et variantes : *ttu-*, *ttwa-*, *ttya-*, *tt-*) : "**passif**" [diathèse interne] ; cette marque est concurrencée par un allomorphe *m-* ou *n-*, plus rare. La multiplicité des morphèmes de passif n'a d'autre explication que diachronique. Actuellement, les deux marques (*ttw-/m-*) sont équivalentes et sont en distribution complémentaire dans le stock des lexèmes verbaux ; on a, en kabyle, *ttwa-kkes* et non **m-kkes* ; *m-čč* et non **tw-čč* (qui existe cependant dans d'autres dialectes et même dans quelques rares parlers kabyles). Mais il est probable que dans un stade antérieur de la langue, il s'agissait de deux morphèmes distincts. La forme (très rare) *n-* n'est qu'une variante phonétiquement conditionnée de *m-* (dissimilation devant radical verbal comportant une autre labiale : *fk* "donner" + *m-* = *m-fk* > *n-fk*)

3- Préfixe à base nasale *my-*, *nm-* (et nombreuses variantes) : "**réciproque**"

Ainsi, à partir de verbes simples, on pourra obtenir les séries suivantes :

<i>èè</i> "manger"	+ <i>s-</i>	–	<i>s-čč</i> "faire manger"
	+ <i>m-</i>		<i>m-čč</i> "être mangé"
	+ <i>my-</i>		<i>my-čč</i> "se manger réciproquement"
<i>kkes</i> "enlever"	+ <i>s-</i>	–	<i>s-ukkes</i> "faire enlever"
	+ <i>ttw-</i>		<i>ttwa-kkes</i> "être enlevé"
	+ <i>my-</i>		<i>my-kkes</i> "s'enlever réciproquement"

De cette forte intégration dans un paradigme grammatical, il découle que l'on ne peut traiter de chacune des voix du berbère qu'en la resituant dans le sous-système auquel elle

appartient, c'est-à-dire en examinant son fonctionnement par rapport à celui de l'ensemble du système dérivationnel d'orientation.

L'approche systémique permet notamment de mettre en évidence une autre caractéristique du passif berbère : le passif n'est pas -et de loin- le pôle principal du système dérivationnel en termes de fréquence. Pour un dialecte comme le kabyle, pour lequel on a pu faire des décomptes assez amples (Chaker 1973), la répartition entre les trois dérivations d'orientation s'opère selon les pourcentages suivants (obtenus à partir d'une liste d'environ 1500 verbes dérivés) :

- s-	"factitif"	=	50 %
- <i>ttw-/m-</i>	"passif"	=	20 %
- <i>my-</i>	"réciproque"	=	25 %

Il s'agit de chiffres valables en *langue* (inventaire). Dans le corpus, l'écart entre le passif et le factitif se creuse encore un peu plus en faveur du "factitif". Des chiffres analogues se retrouvent pour le dialecte du Maroc central (tamazight). Contrairement à l'indo-européen (ou du moins, à l'image qu'en donne la grammaire traditionnelle et certains courants linguistiques modernes), le passif n'est donc pas en berbère le pôle privilégié de la diathèse verbale : c'est le "factitif" qui joue ce rôle !

Le fonctionnement de la dérivation d'orientation

On a, il y a déjà longtemps (Chaker 1973, 1984), proposé une catégorisation syntaxique ternaire des verbes berbères que l'on reprendra ici en la précisant au niveau sémantique. On distinguera :

1. des verbes d'**action transitifs** qui admettent toujours le deuxième déterminant ; leur complément explicatif est l'agent du procès : *ak^oer* "voler", *ddem* "prendre" ..

2. des verbes **intransitifs** qui n'admettent jamais de complément direct. Ce sont aussi bien des verbes :

a- **d'action** : *azzel* "courir", *rwel* "s'enfuir", *ddu* "aller" ..

que des verbes :

b- **d'état ou de qualité** (identifiables par leur morphologie particulière) : *ifsus* "être léger", *izwiγ* "être rouge" ..

c- des verbes sans aucune marque morphologique particulière, référant à une **action**, mais pour lesquels le complément explicatif ("sujet lexical") n'est pas un agent mais un patient ou un attributaire :

<i>ilil</i>	"ê. rincé"	<i>irid</i>	"ê. lavé"
<i>ams</i>	"ê. sale"	<i>ndw</i>	"ê. baratté"
<i>nw</i>	"ê. cuit"	<i>rγ</i>	"brûler"
<i>ifif</i>	"ê. criblé"	<i>nz</i>	"ê. vendu" ...

Conventionnellement, on retiendra la dénomination commode de verbes "**déponents**", mais sans que cela implique une correspondance totale avec les verbes ainsi qualifiés pour le sémitique (M. Cohen 1929, à qui nous reprenons le terme), ni avec ceux du latin. Et en précisant qu'en berbère -contrairement au sémitique (type *labisa*), ils ne présentent aucun trait morphologique spécifique

3. des verbes **neutres** ou **disponibles** (Tchekhoff 1978), transitifs/intransitifs qui, sans aucune modification formelle peuvent fonctionner :

a- comme verbes transitifs dans des énoncés (potentiellement) bi-actanciels ou le premier déterminant est un agent ;

b- comme verbes intransitifs dans des énoncés où le complément direct est rigoureusement exclu ; le "sujet lexical" est un patient ou un attributaire.

A partir de cette catégorisation syntactico-sémantique, il est possible de mettre en évidence le rôle de chaque morphème dérivationnel. Bien sûr, il ne s'agit ici que de dégager les grandes lignes du fonctionnement d'un système : les données plus précises ont été établies, pour des dialectes particuliers, par plusieurs travaux récents (notamment Cadi 1983, 1985, 1987/a, 1987/b et 1988, pour le Rif ; Chaker 1973, 1983 et 1984 chap. 10, pour le kabyle ; Prasse 1959 et 1973 ; Drouin 1981, pour le touareg...).

Le "factitif" s-

En dehors de son utilisation secondaire en tant que "verbalisateur" (verbes obtenus à partir de bases nominales ou d'éléments expressifs, Cf Chaker 1973), le morphème s- se combine :

- dans plus de 85 % des cas avec des verbes simples intransitifs, de la classe des verbes d'état ou des déponents qu'il rend transitifs :

base intransitive + s-	—	dérivé transitif
<i>bzeg</i>		<i>zz-bzeg</i>
"être mouillé"		"mouiller"

- parmi les 15 % de bases restantes, la grande majorité est constituée par des verbes neutres qui deviennent alors strictement transitifs :

bases neutres + s-	—	dérivés transitifs
<i>fsy</i>		<i>s-fsy</i>
"fondre"		"faire fondre"

Les cas de combinaison avec des verbes transitifs d'action sont rares. Il apparaît que s- est centralement un morphème **transitivant/agentivant**. Le premier déterminant, d'indifférencié qu'il était avec le verbe simple, devient obligatoirement l'agent extérieur du procès. Il est donc vrai, comme l'écrit Cadi (1983), que la dénomination traditionnelle de "factitif" est assez inadéquate : "causatif" ou "agentif" seraient certainement plus conformes à la réalité du fonctionnement de ce morphème.

Le passif *ttw-* (*m-...*)

La fonction des différents préfixes de passif est fondamentalement la même : ils transforment dans la quasi-totalité des cas un verbe **d'action transitif** ou **neutre** en un verbe strictement intransitif dont le premier déterminant est le patient du procès. Au plan syntaxique, ces morphèmes peuvent être définis comme des **intransitivants/passivants**.

Au niveau sémantique, ce sont les verbes de la catégorie "neutre" qui permettent d'identifier avec précision la valeur de ces morphèmes. Ces verbes ayant déjà potentiellement, en base, le trait d'**intransitivité**, l'opposition verbe simple/verbe dérivé sera en l'occurrence réduite à sa seule **composante sémantique** :

(1/a) *y-qqen wyyul* = "l'âne est attaché"

s'oppose nettement à :

(1/b) *y-ttwaqqen wyyul* = "l'âne a été attaché, on a attaché l'âne"

- (2/a) *y-krez yiger* = "le champ est labouré"
 s'oppose à :
 (2/b) *y-ttwakrez yiger* = "le champ a été labouré/on a labouré le champ"
 (3/a) *y-qqed* = "il est brûlé/passé au feu"
 (3/b) *y-ttwaqqed* = "il a été brûlé/on l'a passé au feu"
 etc.

La distinction entre les membres du couple est celle qui existe entre :

- un prédicat d'existence (le verbe simple) qui pose l'existence d'un procès verbal, attribué au premier déterminant, et :

- un verbe dont le premier déterminant est explicitement posé comme un patient subissant un procès effectué par un agent extérieur, non mentionné. Il s'agit, selon la terminologie classique des sémitisants, d'un "passif à agent inconnu" ; les préfixes *ttw-*, *m-* et *n-* sont donc bien des morphèmes du passif. **Avec la marque du passif l'agent est absent, mais cependant envisagé alors que le verbe simple exclut toute référence, même vague ou implicite, à un actant extérieur.** Il est même parfois possible, dans l'énoncé passif, de mentionner l'agent au moyen de syntagmes instrumentaux ("par", "de par", "par l'intermédiaire de", "au moyen de"...). Mais le seul cas vraiment courant est celui où l'"agent" est Dieu (ou toute autre puissance supra-naturelle) :

- (4)- *y-ttu-wt s-yur Rebbi* = "il a été frappé [= puni] par Dieu"

Ce qui est impossible pour le verbe simple (neutre). L'introduction de la mention de l'agent dans l'énoncé passif est cependant très rarement vérifiée dans l'usage. Comme dans bien des langues, le passif berbère n'entraîne pas un retournement complet des participants.

Au delà de la possibilité exceptionnelle de mentionner l'agent, on constate, plus largement, que le verbe simple neutre, dans sa construction intransitive, n'est généralement accompagné d'aucune précision sur les "circonstances" et semble notamment exclure la mention d'un instrument. Alors que le verbe dérivé passif l'admet très aisément ; on relèvera ainsi :

- (5/a) [passif] *ayyul-nni, y-ttwa-qqen s wmrar* "l'âne, il a été attaché avec une corde"
 (6/a) [passif] *amrar-nni, y-ttwa-gzem s lmus* "la corde, elle a été coupée avec un couteau"

alors que :

- (5/b) [verbe simple] * *ayyul-nni, y-qqen s wmrar* "l'âne, il est attaché avec une corde"
 (6/b) [verbe simple] * *amrar-nni, y-gzem s lmus* "la corde, elle est/a été coupée par un couteau"

paraissent, sinon totalement inconcevables, du moins peu probables.

Ces différences nettes au niveau des "arguments" possibles dans l'une et l'autre des constructions confirment bien qu'elles ne sont pas équivalentes. L'une "affirme simplement l'existence d'un procès" (Martinet 1975 : 238), indépendamment de son/ses agent(s) et même de ses "circonstants et instruments", alors que l'autre implique un agent, des "circonstants et instruments", même s'ils ne sont pas explicités. En d'autres termes, dans un cas, le procès est posé comme simple caractéristique du "sujet lexical", dans l'autre, comme procès d'origine extérieure affectant ce même "sujet lexical".

Le couple *s-* / *ttw-*

Dans leurs fonctions prédominantes, les morphèmes *s-* et *ttw-* apparaissent donc comme les deux pôles symétriques du système : *s-* est un **transitivant/agentivant**, *ttw-* un **intransitivant/passivant**.

Mais s'il y a symétrie entre *s-* et *ttw-* au niveau des fonctions, il y a par contre un très net déséquilibre numérique entre ces deux pôles ; le morphème "transitivant-agentivant" *s-* est presque trois fois plus fréquent que l'ensemble des préfixes de "passif-intransitivant".

Ce fait n'est que la conséquence de l'importance statistique des verbes simples intransitifs à premier déterminant non-agent ; ces unités se combinent de façon prédominante avec le morphème *s-* pour acquérir explicitement les deux traits qui leur manquent (ou qui ne les caractérisent pas de manière stable) : la transitivité et l'agentivité.

Les réciproques (*my-*, *m-*, *mm-*, *nm-*, *ms-*...)

La voix réciproque ne peut se rencontrer qu'avec des verbes transitifs, portant un indice de personne pluriel, puisqu'elle implique un procès effectué et subi simultanément par deux agents/objets. Les formes de réciproque sont certainement celles qui présentent la plus grande hétérogénéité en berbère, même si les variantes connues comportent toutes un segment nasal (*m-*), à qui, de ce fait on peut probablement attribuer la valeur primitive de "réciproque". A côté des formes simples (kabyle, chleuh *m-*), de nombreuses variantes sont en fait des préfixes complexes, redoublant la marque nasale (kabyle, chleuh, *mm-*, touareg *nm-* < *mm-*...), ou combinant l'élément nasal et le morphème *s-* d'agentif-transitivant (kabyle *ms-*).

* * *

Bibliographie

- APPLGATE J.R. : 1970 - The Berber Languages, *Current Trends in linguistics*, 6, Paris/La Haye.
- BASSET A. : 1952 (1969)- *La langue berbère*, Oxford/Londres.
- BENLAKHDAR M. : 1990 - La fonction "sujet" en tamazight..., *Etudes et Documents Berbères*, 7.
- BENTOLILA F. : 1981 - *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, SELAF.
- CADI K. : 1983 - Quelques remarques métalinguistiques sur les formes verbales dérivées en langue tamazight, *Revue de la Faculté des Lettres de Fès*, 7 (1983-84).
- CADI K. : 1985 - Valences et dérivation verbale en tarifit, *Awal : cahiers d'études berbères*, 1.
- CADI K. : 1987 - *Système verbal rifain, forme et sens...*, Paris, Peeters/SELAF.
- CADI K. : 1989 - Structure de la phrase et ordre des mots en tarifit, *Etudes et Documents Berbères*, 6.
- CADI K. : 1990 - *Transitivité et diathèse en tarifit : analyse de quelques relations de dépendances lexicales et syntaxiques*, thèse de doctorat d'Etat, Univ. Paris-III.
- CADI K. : 1991 - Pour un retour d'exil du sujet lexical en linguistique berbère, *Awal : cahiers d'études berbères*, 6.
- CHAKER S. : 1973 - *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle)*, Paris, EPHE/Université René Descartes (thèse pour le doctorat de 3e cycle), 2 vol.
- CHAKER S. : 1980 - Dérivés de manière en berbère (kabyle), *GLECS*, XVII, (1972-1973).
- CHAKER S. : 1983 - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.
- CHAKER S. : 1984/a - *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS.
- CHAKER S. : 1984/b - A propos du passif en berbère, *Travaux du CLAIX*, 2.
- CHAKER S. : 1985 - Synthématique berbère : composition et dérivation en kabyle, *GLECS*, XXIV-XXVIII/1 (1979-1984).

- CHAKER S. : 1994 - L'orientation du prédicat verbal en berbère : prédicat d'existence, diathèse et aspect, *Etudes et Documents Berbères*, 10.
- COHEN D. : 1968 - Les langues chamito-sémitiques, *Le langage*, Paris, NRF-Gallimard ("La Pléiade").
- COHEN M. : 1929 - Verbes déponents internes (ou verbes adhérents) en sémitique, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 23/4.
- DESTAING E. : 1935 - "Note sur le verbe passif", *GLECS*, II.
- DIAKONOFF I.M. : 1988 - *Afrasian languages*, Moscou, Nauka.
- DROUIN J. : 1981 - Recherches sur les verbes dérivés en touareg nigérien, *Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco*, I/1.
- DUBOIS J. et al. : 1973 - *Dictionnaire de linguistique*, Paris.
- GALAND L. : 1964 - L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21.
- GALAND L. : 1969 - Types d'expansions nominales en berbère, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 25.
- GALAND L. : 1975 - Représentation syntaxique et redondance en berbère, *Mélanges linguistiques offerts à E. Benveniste*, Paris.
- GALAND L. : 1979 - Relations du verbe et du nom dans l'énoncé verbal, *Relations prédicat-actant(s) dans des langues de types divers I*, Paris, SELAF (Lacito-documents, Eurasie 2).
- GALAND L. : 1981 - "Le système verbal berbère" et "Problèmes de l'orientation du procès en berbère", *Actants, voix et aspects verbaux*, Presses de l'université d'Angers.
- GALAND L. : 1987 - Redistribution des rôles dans l'énoncé verbal en berbère, *Actances* [Paris/Rivalc], 3.
- GUERSSEL M. : 1986 - *On Berber Verbs of Change*, Cambridge, MIT (Lexicon Project Working Papers, 9).
- GUERSSEL M. : 1987 - Berber cauzativization, *Current Approaches to African Linguistics IV*, Dordrecht, Foris.
- GUERSSEL M./HALE K. eds : 1985 - A cross linguistic study of transitivity alternations, *Papers from the Regional Meetings* [Chicago], 21/1.
- GUERSSEL M./HALE K. eds : 1987 - *Studies in Berber syntax*, Cambridge, MIT.
- LEGUIL A. : 1987 - *Structures prédictives en berbère*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris-III, 3 tomes. le volume III a fait l'objet d'une publication indépendante : *Structures prédictives en berbère. Bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- MAROUZEAU J. : 1951 - *Lexique de la terminologie linguistique...*, Paris.
- MARTINET A. : 1968 (2e édition) - *La Linguistique synchronique*, Paris, PUF [notamment : "La construction ergative", chap. X.1].
- MARTINET A. : 1975 - *Studies in Functional Syntax. Etudes de Syntaxe fonctionnelle*, München, Wilhelm Fink Verlag, 275. [notamment : 22. "Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque"].
- PENCHOEN Th.-G. : 1973/a - *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Napoli (= *Studi Magrebini V*).
- PENCHOEN Th.-G. : 1973/b - *Tamazight of the Ayt Ndhir*, Los Angeles, Undena Publications.
- PRASSE K.-G. : 1959 - Analyse sémantique des verbes dérivés par préfixes en touareg, *Acta Orientalia*, 19 et *GLECS*, VIII.
- PRASSE K.-G. : 1972-74 - *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1974 : IV-V, *Nom* ; 1973 : VI-VIII, *Verbe*.
- REESINK P. : 1979. *Problèmes de détermination...* Thèse de 3ème cycle, Paris-III.
- TCHEKHOFF C. : 1978 - *L'ergatif (Au fondement de la syntaxe)*, Paris, PUF ("Le linguiste").
- WILLMS A. : 1972 - *Grammatik der südlichen berberdialekte (Süd-Marokko)*, Hamburg.